



## QUESTION PRATIQUE

LE LUXE.

### III

J'ARRIVE à un point de vue qui a sa grande importance et que je ne saurais manquer de traiter pour compléter mon étude. En traitant un semblable sujet, je n'ai pas le droit de rester exclusivement sur le terrain religieux ; il me faut de plus entrer sur le terrain social. Et en cela, personne ne saurait m'accuser de sortir de mes attributions comme traitant une question en dehors de ma compétence.

Je me rappelle que les Franciscains ont toujours été les amis du peuple, et, si leur Règle leur interdit le commerce et les richesses, ils ont toujours su travailler au bien-être même matériel de leurs concitoyens. Je ne rappellerai que les monts-de-piété fondés par les Franciscains, les nombreuses corporations d'ouvriers issues du Tiers-Ordre, la guerre à outrance contre le monopole des juifs dans les siècles passés, et de nos jours, les associations économiques dans les usines et les cercles catholiques, les banques du peuple propagées en France surtout par les enfants de St François.

Je ne dirai pas une nouveauté en prétendant que le luxe est une plaie du Canada ; tous les journaux, tous les économistes du pays ne cessent de le répéter.

Il est incontestable que le luxe, surtout à cause de la versatilité de la mode, entraîne de grandes dépenses. Puis, une fois entré dans cette voie, on ne peut plus s'arrêter. Comment faire face à ces dépenses, dans un pays et dans un temps où tout le monde se plaint de la pauvreté ? Il faut nécessairement que toutes les économies y passent. Léon XIII ne se trompait pas quand il disait que " le luxe est le gouffre des fortunes. " L'expérience nous prouve chaque jour la justesse de cette parole. Combien de familles parfaitement à l'aise, il n'y a que quelques années, se sont vues forcées de vendre tout peu à peu pour tomber dans la misère noire ! L'explication de ce fait nous sera donnée